Précarité toute la vie ? Non merci ! AESH et AED en grève jeudi 16 janvier 2025

mardi 17 décembre 2024, par CGT educ’action

L’Éducation nationale, ce n’est pas que des enseignant·es. Pour une éducation égalitaire et émancipatrice, nous avons besoin de personnels aux approches et cultures professionnelles variées. Assistant·es de service social, infirmier·ères, AEd, AESH… Nous sommes toutes et tous indispensables au bon fonctionnement des établissements et à la scolarité des élèves.

Si les AEd et AESH ont des missions distinctes, ils·elles partagent la même précarité et ont les plus bas salaires de l’Éducation nationale. Ils·elles sont victimes de souffrance au travail du fait d’un rapport de subordination réel ou sous-entendu sur leur lieu de travail. Pourquoi ne pas s’organiser ensemble pour gagner un vrai recul de cette précarité, un véritable statut de la Fonction d’État et de meilleures conditions de travail ? **PRÉCARITÉ TOUTE LA VIE ? NON MERCI !**

- **Nous voulons un rémunération digne**
- **Nous voulons des moyens**
- **Nous voulons un statut de catégorie B**
- **Nous voulons la fin de l’arbitraire des non-renouvellement**

RASSEMBLEMENTS & MANIFS

TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET RASSEMBLÉ.E.S DEVANT LE RECTORAT DE LYON LE JEUDI 16 JANVIER À 11H30 pour exiger :
- une hausse immédiate des salaires
- un statut de titulaire pour nos métiers
- un temps de travail juste
- 32h / semaine pour les AED et la reconnaissance du temps de travail réel et nécessaire des AESH : 24h / semaine doit être payé comme un temps complet !

MATÉRIEL SYNDICAL

- Tract

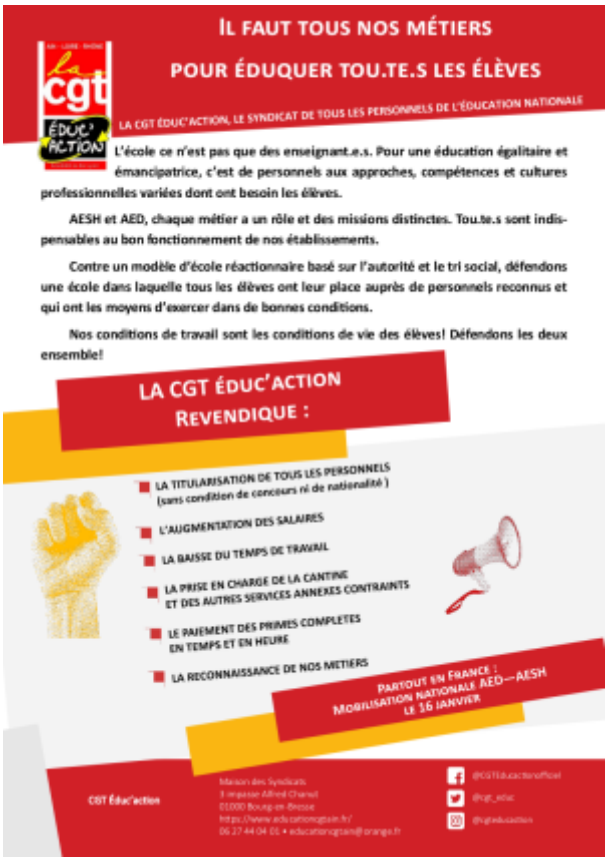

- Communiqués

AESH, des personnels précarisés, sacrifiés et invisibilisés

Alors que l'Éducation nationale s'apprête à accueillir un ou une sixième ministre en l'espace de deux ans, de nombreux personnels attendent toujours des engagements forts pour améliorer leurs conditions d'emploi et bénéficier d'une meilleure reconnaissance professionnelle. C'est le cas des AESH.

La valse à la tête des ministères et l'absence d'engagement politique concret ont mis un coup d'arrêt à tout espoir d'amélioration significative de la situation. En réponse à l'indifférence et au mépris institutionnels, ces personnels sont de plus en plus nombreux à faire le choix de renoncer à leur métier plutôt que d'attendre en vain des mesures qui ne viendront jamais.

Nos organisations syndicales ont alerté à plusieurs reprises sur les conditions indignes dans lesquelles sont maintenus les AESH. Les temps incomplets imposés maintiennent ces agents de la Fonction publique – majoritairement des femmes – dans la précarité, souvent sous le seuil de pauvreté.

Depuis la mise en place des PIAL, les conditions de travail se sont détériorées avec une augmentation du nombre d'élèves à accompagner, des affectations sur plusieurs établissements scolaires, des emplois du temps éclatés et parfois modifiés à la dernière minute, des situations liées au handicap de plus en plus complexes… Et ce, sans qu'il n'ait été possible d'engager des discussions sur la base d'un bilan de ce fonctionnement.

Ces personnels restent encore soumis à des décisions arbitraires qui mettent à mal leurs droits (jours de fractionnement, indemnisation des déplacements, temps d'activités connexes, formation…), ce qui n'est plus acceptable.

A cela s'ajoute la nouvelle disposition sur l'accompagnement sur la pause méridienne, présentée par le ministère comme une solution aux temps incomplets subies par les AESH : elle a créé le désordre et s'est parfois soldée par une perte de revenus.

Il est urgent d'engager dès à présent un processus permettant de sortir les AESH de la précarité. Les ministères de l'Éducation nationale, de l'agriculture et chargé de la mer doivent enfin respecter les AESH !

C'est pourquoi nos organisations syndicales FSU, CGT Educ'action, SNALC et SUD ont décidé d'appeler à une journée de mobilisation et de grève le jeudi 16 janvier 2025 pour exiger :

- la création d'un corps de fonctionnaire de catégorie B dans la Fonction publique d'État, pour reconnaître le métier d'AESH ;
- une augmentation significative des rémunérations sur toute la carrière ;
- la reconnaissance d'un temps complet sur la base d'un accompagnement élève de 24 heures, sans ajouter de nouvelles missions sur le temps périscolaire ;
- l'abandon des PIAL, des PAS et de la politique de mutualisation des moyens ;
- un recrutement d'AESH à hauteur des besoins.

L'intersyndicale appelle à une large participation à cette journée de mobilisation et de grève pour obliger le ministère à prendre des mesures immédiates pour les AESH. Elle appelle les personnels à se réunir pour préparer sa réussite et à discuter des suites du mouvement.

Ensemble, toutes et tous dans la mobilisation
pour gagner des avancées pour les AESH !

Paris, le 16 décembre 2024

Appel à la grève AED : Vies scolaires à l'arrêt jeudi 16 janvier 2025

Pour des augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail.
Pour la pérennisation des emplois et un vrai statut de fonctionnaire pour les personnels AED

Les Assistant.es d'Éducation assurent des missions essentielles pour le fonctionnement des établissements scolaires. Pourtant, ils et elles sont parmi les personnels les plus précaires et les moins reconnus au sein de l'Éducation Nationale.

La rémunération est insuffisante : Un salaire au niveau du SMIC sans perspective d'évolution avant 9 ans d'ancienneté, et une éventuelle augmentation liée à un entretien avec la direction de son établissement. Une possibilité des plus opaques et des plus arbitraires. Pour la rémunération des assistant.es d'Éducation, nous revendiquons :

- Une grille de salaire commune avec AESH ;
- Une augmentation de 400 euros net par mois
- Le versement de la Prime REP/REP+ complète avec rétroactivité depuis 2015.

Le quotidien des assistant.es d'Éducation, c'est avant tout la précarité et l'inquiétude. Chaque fin de contrat peut être l'occasion d'un non-renouvellement sans réel motif, et l'accès au CDI reste soumis au bon vouloir des chef.fes d'établissement et du rectorat. Ce métier continue d'être perçu comme un « job étudiant » alors que 70% des AED ne sont ni en formation, ni en études ! Pour lutter contre la précarité, nous revendiquons :

- La généralisation de contrats C.D.D d'une durée de 3 ans
- La transparence sur l'accès au CDI et un véritable droit au CDI au bout des 6 ans
- La gestion des personnels AED par les services académiques.

Au-delà des avancées immédiates, nous revendiquons pour ce métier un statut de fonctionnaire de catégorie B, ainsi qu'un statut d'étudiant-es/salarié-es avec un temps de décharge accru pour les personnes en étude ou en formation.

Les conditions de travail sont difficiles : l'accroissement de la charge de travail ces dernières années, dans un contexte de stagnation, voire de réduction du nombre de postes d'AED dans les établissements, pèse sur leurs conditions de travail. A ce titre, nous réclamons :

- Des créations de poste d'AED
- Une baisse du temps de travail avec 32h semaine pour un temps plein
- Que les heures d'internat soient comptabilisées en totalité, en remplacement du forfait nuit

Pour se faire entendre et obtenir ces avancées, les personnels AED doivent se mobiliser. Construisons une première journée de grève forte dans les vies scolaires, en prenant appui sur la mobilisation des AESH, autres grandes oublié·es de l'Éducation nationale

Le jeudi 16 janvier 2025, mettons nos vies scolaires à l'arrêt !

Toutes et tous en grève !

- Affiches

AED
AESH
Droits non-respectés,
surexploité.e.s,
brisé.e.s
STOP
En grève !
Ensemble
cgt ÉDUC'ACTION
le 16 janvier

AED
AESH
Pour un statut &
un vrai salaire
En grève !
Ensemble
cgt ÉDUC'ACTION
le 16 janvier